

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Richard ARMENANTE
17 RUE CITE DES PLATANES
13005 MARSEILLE

Paris, le 2 juillet 2019

Monsieur,

Le Président de la République a bien reçu le courrier que vous lui avez adressé par lequel vous sollicitez une audience.

Chargé de vous répondre, je dois vous indiquer que Monsieur Emmanuel MACRON ne peut, eu égard aux nombreux engagements inscrits à son agenda, réserver une suite favorable à votre demande. Il en est, croyez-le, désolé.

Par ailleurs, comme vous le savez, le Chef de l'Etat ne peut, en vertu du principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs, intervenir dans les affaires relevant de la justice.

Cependant, attentif aux raisons qui ont guidé votre envoi, je n'ai pas manqué de signaler votre démarche à Madame la Garde des Sceaux, ministre de la justice, afin qu'elle en prenne connaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François-Xavier LAUCH

